

Les patrons font de la politique

Soyons modernes, responsabilisons les prestataires et surtout les assurés. C'est le message des patrons qui veulent faire payer aux seuls salariés les hausses futures de cotisations.

Évidemment, ils ne veulent pas entendre parler d'une hausse des cotisations pourtant prévue dans le projet de loi de Mars Di Bartolomeo. Les patrons attendent une vraie réforme en profondeur et pas les petites solutions qui consistent à augmenter les cotisations. C'est mauvais pour les patrons et pour les salariés, ont-ils affirmé hier au cours d'une conférence de presse.

De notre journaliste
Geneviève Mantaigu

L'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) aimerait bien faire la politique à la place du ministre de la Santé, Mars Di Bartolomeo. Le projet de loi portant réforme du système de santé, tel qu'il a été adopté fin septembre par le Conseil de gouvernement, ne vaut rien et ne va surtout pas changer les choses en profondeur, accuse l'UEL. Les patrons, eux, ont des idées qui visent en premier lieu à responsabiliser le salarié et à terme, à lui faire payer le coût de la sécurité sociale.

L'UEL a présenté, hier, sa feuille de route intitulée *Soigner mieux en dépensant moins* qui, comme son nom l'indique, vise à réduire le coût du système de santé tout en améliorant la qualité des prestations. Le Grand-Duché est le champion des dépenses de santé avec 3 024 euros dépensés par habitant en 2008 contre 2 198 en moyenne pour les pays de l'OCDE. Et c'est aussi le pays qui rembourse le mieux avec un taux de 91 % contre 80 % chez ses voisins.

Les dépenses de santé augmentent de 6 % par an. Le projet du gouvernement est de ralentir cette progression pour atteindre les 4 %, pas davantage. Mais en dépit de ce ralentissement des dépenses, l'UEL estime que le gouvernement va droit dans le mur et dans le sens contraire d'une amélioration de la compétitivité.

Menace de gel

Pour sortir du déficit, on augmente les cotisations, au lieu de réformer en profondeur le système, observe l'UEL. Les patrons sont bien évidemment opposés à une hausse des cotisations.

«Il est inadmissible que les auteurs du projet de loi fassent fi des discussions tripartites ayant eu pour objet de redresser la situa-



Photo : Isabella Finzi

Romain Schmit et Pierre Bley ont réaffirmé hier la position du patronat : c'est aux salariés de payer la réforme de la santé.

tion compétitive des entreprises et préconisent un relèvement des cotisations à charge des entreprises et ce en dépit du fait que les entreprises assument largement le coût des indemnités pécuniaires de maladie à la suite de l'introduction du statut salarié unique», se plaint l'UEL.

Les patrons pensent être les seuls à mettre la main à la poche et refusent d'ores et déjà toute augmentation des cotisations, comme ils l'avaient déjà annoncé la semaine dernière. Et s'ils n'étaient pas entendus, ils menacent de geler la participation patronale dans le financement de la Caisse nationale de santé (CNS).

L'UEL préconise plus de concu-

rence entre les hôpitaux et, surtout, une nouvelle gouvernance de la CNS qui, elle, doit être également réformée. Ainsi, les patrons plaident pour un comité de surveillance, une direction exécutive et un contrôle externe pour que l'on puisse y voir plus clair. Car un de leurs reproches consiste à dire que le système tout entier manque de transparence. Il faudrait également revoir toute la nomenclature des prestataires, limiter les coûts des médicaments, des laboratoires et revoir le financement des prestations de maternité.

Si rien ne change, le solde financier de l'assurance maladie va continuer à se détériorer à l'horizon 2014, prévient l'UEL, qui table sur un trou

de la sécu pouvant dépasser les 600 millions d'euros.

ET l'UEL de proposer un taux de cotisation unique de 5,26 %. Le projet de loi prévoit une augmentation des cotisations de 5,4 à 5,8 % payés à parts égales entre le patron et le salarié. La proposition de l'UEL consiste à faire payer ces 5,26 % sur le salaire brut. Cette opération que les patrons qualifient de neutre financièrement, ne le sera pas longtemps. Car à l'avenir, toutes les hausses de cotisations seraient supportées par le seul salarié sur son brut.

Voilà qui demeure, somme toute, la meilleure façon de le responsabiliser.